

■ **Fondation Transport Handicap**, à Plan-les-Ouates, assurer le fonctionnement d'un service, etc. (FOSC du 22.05.2003, p. 6). Les pouvoirs de Dupraz Pierre-André, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Les pouvoirs de Chaillet William sont radiés. Schibler Tal, de Bâle, à Carouge (GE), membre du conseil, signe collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Duvillard Christian, de et à Aire-la-Ville, directeur.

Journal no 5325 du 03.05.2004
(02250974 / CH-660.0.035.983-0)